

Barème à compter du 1er septembre 2019

Honoraires de transaction (hors cas particulier*)

| Prix de vente | Honoraires TTC |
|-------------------------|----------------|
| jusqu'a 100 000€ | 8 000,00 € |
| De 100 001€ à 140 000 € | 9 000,00 € |
| De 140 001 à 180 000€ | 10 000,00 € |
| De 180 001€ à 250 000 € | 12 000 € |
| supérieur à 250 001€ | 5 % |

Ces honoraires sont à la charge du vendeur.

*Cas particulier

Bureaux , locaux commerciaux , entrepôts , biens nécessitant ou issus d'une découpe cadastrale : 10 % TTC du prix de vente.

Locations

Honoraires pour les baux d'habitations ou mixte

- Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail : 10€ TTC / m2 de surface habitable à la charge du locataire et 10€ TTC / m2 de surface habitable à la charge du bailleur. (ramené à 8€ TTC / m2 dans les zones non tendues).

Honoraires pour les baux commerciaux ou professionnels

- Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail : 1 mois de loyer à la charge du bailleur et 1 mois de loyer à la charge du locataire.

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Orpi Avelin centre commerciale – EURL Avelin Immobilier – 47 rue de seclin 59710 Avelin Honoraires au 01/09/2019

EURL au capital de 5000€ / RCS Lille Métropole 853357366 Carte professionnelle T n° CPI59062019000042392 délivrée par CCI de grand Lille